

À Valloire, le projet suspendu au SCoT

Le maire, Jean-Pierre Rougeaux, n'a pas de mots assez durs contre « les rigolos qui passent ici une semaine par an et retourment ensuite à Paris ou Roubaix », et assure que « tous ceux qui vivent et travaillent à Valloire ont vraiment envie du Club Med ». Il s'agit d'un projet de 1 000 lits, au hameau des Verneys, pourvoyeur de 400 emplois moyennant 100 millions d'euros d'investissement. Il est prévu au schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Maurienne, qui fait toutefois l'objet d'un recours de la part d'associations environnementales.

À ce propos, Jean-Pierre Rougeaux évoque une « ingérence intolérable » de la part de non-Valloirins. « Moi, je ne vais rien dire sur l'opportunité de cons-



C'est sur ce terrain, à gauche du téléski des Verneys, que le Club Med de Valloire doit voir le jour. Photo Le DL/F.T.

truire des bureaux à La Défense », argue le premier magistrat. Il estime aussi que les arguments développés par les opposants au Club Med sont infondés.

Sur l'insuffisance de la ressource en eau potable, Jean-

Pierre Rougeaux explique que la commune a élargi la conduite amenant l'eau depuis le captage des Frédières, au pied du Galibier, et qu'une seconde tranche de travaux, en 2021, permettra d'accroître de 20 % le débit

disponible.

L'instabilité du terrain, avancée par les opposants, il la balaie de quelques mots : « Le préfet, lui-même, a levé les réserves à ce sujet et nous avons fait intervenir un cabinet de géologues qui a posé des inclinomètres. En un an, rien n'a bougé. »

Un intérêt économique au niveau local

Enfin, un autre argument est tiré de la capacité de l'usine intercommunale de dépollution des eaux usées de Calypso, qui recueille les effluents de Valloire, Valmeinier et Les Karellis. Est-elle suffisante au regard des projets de lits nouveaux de ces trois stations ? « Les travaux d'extension de capacité commencent dans le but d'absorber 5 000 lits supplé-

mentaires », fait valoir Jean-Pierre Rougeaux.

Sur la question plus générale de l'intérêt économique local d'un Club Med, il estime que « dire qu'ils vivent en autarcie relève de la légende. Les salariés des Club Med sortent, vont dans les villages. Celui-ci sera tout près du hameau des Verneys et à deux minutes de navette du chef-lieu. Les clients aussi bougent : dans les restaurants d'altitude de Saint-François-Longchamp, on voit des skieurs qui résident au Club Med de Valmorel ».

Ce sera au tribunal administratif de Grenoble de trancher entre les arguments des uns et des autres, sans doute pas avant un an et demi. Le projet est en "stand-by" jusqu'à la purge de tous les recours...

Frédéric THIERS

LES TERRASSES DE BOISSY
NOUVELLE RÉSIDENCE DE STANDING